

DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le 23 mars, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Lunéville sous la Présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etaient présents :

M. ACREMENT René, M. ARNOULD Philippe, M. BAUDOIN Jacques, M. BERTRAND Hervé, M. BOUCAUD Christian, Mme COLAS Claudine, M. COLIN Philippe, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, M. DEWAELE Jacques, Mme FALQUE Rose-Marie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, Mme JACQUOT Dominique, M. LAVOIL Jacques, M. MARCHAL Michel, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. PISTER Jacques, M. SERVANT Guy, Mme VILLAUME Damienne

Etaient excusés avec pouvoir : M. GEX Christian donne pouvoir à M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, Mme VAUDEVILLE Sabrina donne pouvoir à Mme VILLAUME Damienne, M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à Mme COLAS Claudine, M. AUBERT Jean-Christophe donne pouvoir à Mme GEORGES Marie-jo, M. DUJARDIN Bruno donne pouvoir à M. SERVANT Guy, M. MULLER Bernard donne pouvoir à M. BERTRAND Hervé.

Etaient excusés remplacés par leur suppléant : M. ZABEL Bernard, M. BIENTZ Guy,

Etaient excusés : M. HAINZELIN Francis, M. SONREL Christophe

Voix consultative : Mme LEHE Sophie, M. RICHARD Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Madame GEORGES Marie-Jo

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 30

Présents : 21

Absents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre :

Abstentions :

2016-018

Date de convocation
17/03/2016

Date d'affichage
29 MARS 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

29 MARS 2016

DEMANDE DE SUBVENTION FNADT

Face à l'évolution du paysage institutionnel notamment dans le domaine des transports, une étude est actuellement conduite à l'échelle du SCOT Sud 54 pour étudier les coopérations possibles et les modes d'organisation et de gouvernance envisageables pour une gestion optimisée des transports publics.

Le Pays du Lunévillois, à travers la réalisation d'un plan d'actions en faveur de la mobilité durable labellisé « Pôle d'excellence rurale » (expérimentation d'un service de transport de proximité en milieu rural, aménagement d'un réseau d'aires de covoiturage) est engagé depuis 2012 sur ces questions.

Aujourd'hui, un travail de réflexion approfondi pour définir une politique de mobilité encore plus intégrée à l'échelle du Pays et étudier les

scénarii de sa mise en œuvre pourrait être poursuivi.

Dans ce contexte, en articulation étroite avec les réflexions conduites à l'échelle du SCOT Sud 54 et à l'échelle régionale, il apparaîtrait opportun que le Pays engage à son échelle une étude sur la préfiguration d'un schéma de déplacement et sur l'opportunité de création d'une éventuelle Autorité de la mobilité à l'échelle du Pays.

Ce projet répond aux objectifs fixés dans le cadre du volet territorial du Contrat de plan Etat-Région 2015-2020(Fonds National d'Aménagement et du Développement Territorial (FNADT)) et une demande de subvention peut ainsi être déposée.

Le cout global de l'étude est évalué à 35 000 € TTC et le plan prévisionnel de financement est le suivant

Postes de dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Prestation externe	30 000	FNADT	24 500
Ingénierie interne (valorisation)	5 000	Autofinancement	10 500
Total	35 000	Total	35 000

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport,

Après avis favorable du bureau du Pôle, le comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de subvention auprès du FNADT pour financer le projet sus-évoqué,
- **AUTORISE** le Président à procéder à toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à cette affaire,
- **PRÉCISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2016

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Lunéville

Le Président,

